

# In Extenso

**In Extenso Rhône-Alpes**

1 Allée de L'Electronique  
Immeuble « Le Delta »  
42000 Saint Etienne

Tél : +33 (0) 4 77 49 40 00  
Fax : +33 (0) 4 77 38 02 73  
Saint-Etienne@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

**POP ART**

*Association Loi 1901*

20 Rue Serge Gainsbourg  
**63100 CLERMONT-FERRAND**

---

**Rapports du Commissaire aux comptes**

Exercice clos le 31/12/2018

## **SOMMAIRE**

	<i>Pages</i>
➤ <b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS .....</b>	3
➤ <b>COMPTES ANNUELS AU 31/12/2018 .....</b>	7
➤ <b>RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES .....</b>	17

\* \* \*

# POP ART

Association loi 1901  
20 Rue Serge Gainsbourg  
63100 CLERMONT-FERRAND

---

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2018

---

Aux Adhérents,

### 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association POP ART relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### 2. Fondement de l'opinion

#### 2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### 2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

#### 2.3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière des comptes annuels.

### **4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **5. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 9 Septembre 2019

Le Commissaire aux Comptes  
IN EXTENSO Rhône-Alpes

  
**Sébastien DESITTER**

**COMPTES ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2018**

POP ' ART ASSOCIATION

PLACE DU 1ER MAI 63000 CLERMONT-FERRAND

17/04/2019

**Bilan**

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	36 962	36 962			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	23 158	4 874	18 285		18 285
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 244	14 137	1 107	2 152	- 1 045
Autres immobilisations corporelles	190 272	131 336	58 936	47 913	11 023
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	26 557		26 557	26 557	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	1 350		1 350	2 850	- 1 500
Autres immobilisations financières	3 737		3 737	3 737	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>297 280</b>	<b>187 309</b>	<b>109 971</b>	<b>83 209</b>	<b>26 762</b>
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	27 200		27 200	22 799	4 401
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	200 188		200 188	78 709	121 479
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	812		812	124	688
. Personnel					
. Organismes sociaux	4 728		4 728	3 840	888
. Etat, impôts sur les bénéfices	66 958		66 958	69 575	- 2 617
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	53 148		53 148	40 307	12 841
. Autres	117 679		117 679	99 559	18 120
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	556 261		556 261	660 845	- 104 584
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	114 627		114 627	24 206	90 421
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 141 600</b>		<b>1 141 600</b>	<b>999 964</b>	<b>141 636</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>1 438 880</b>	<b>187 309</b>	<b>1 251 572</b>	<b>1 083 173</b>	<b>168 399</b>

POP ' ART ASSOCIATION

PLACE DU 1ER MAI 63000 CLERMONT-FERRAND

17/04/2019

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Présenté en Euros		
	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
<i>Capitaux Propres</i>			
Capital social ou individuel (dont versé : )			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	224 011	195 964	28 047
Résultat de l'exercice	7 037	28 047	- 21 010
Subventions d'investissement	6 797	16 976	- 10 179
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>237 845</b>	<b>240 987</b>	<b>- 3 142</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<i>Provisions pour risques et charges</i>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	79 200	77 229	1 971
<b>TOTAL (III)</b>	<b>79 200</b>	<b>77 229</b>	<b>1 971</b>
<i>Emprunts et dettes</i>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	76 751	92 308	- 15 557
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	160 867	105 003	55 864
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	426 652	280 446	146 206
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	98 437	98 151	286
. Organismes sociaux	146 485	153 255	- 6 770
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 356	24 263	- 7 907
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 010		3 010
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	487	2 632	- 2 145
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	5 481	8 900	- 3 419
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>934 527</b>	<b>764 958</b>	<b>169 569</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>1 251 572</b>	<b>1 083 173</b>	<b>168 399</b>

POP ' ART ASSOCIATION

PLACE DU 1ER MAI 63000 CLERMONT-FERRAND

17/04/2019

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises	844 408		844 408	508 148		336 260	66,17
Production vendue biens							
Production vendue services	1 088 687		1 088 687	1 203 061		- 114 374	-9,51
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>1 933 095</b>		<b>1 933 095</b>	<b>1 711 209</b>		<b>221 886</b>	<b>12,97</b>
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 090 056	1 101 951		- 11 895	-1,08
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			5 745	10 839		- 5 094	-47,00
Autres produits			49 563	49 632		- 69	-0,14
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>3 078 458</b>	<b>2 873 631</b>		<b>204 827</b>	<b>7,13</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			243 363	188 325		55 038	29,23
Variation de stock (marchandises)			-4 401	3 806		- 8 207	215,63
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-2 531	-1 206		- 1 325	109,87
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			1 349 277	1 393 373		- 44 096	-3,16
Impôts, taxes et versements assimilés			37 574	34 031		3 543	10,41
Salaires et traitements			854 152	825 725		28 427	3,44
Charges sociales			348 009	320 418		27 591	8,61
Dotations aux amortissements sur immobilisations			39 721	25 494		14 227	55,81
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant				3 760		- 3 760	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 971	11 854		- 9 883	-83,37
Autres charges			218 488	80 211		138 277	172,39
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>3 085 624</b>	<b>2 885 791</b>		<b>199 833</b>	<b>6,92</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-7 166</b>	<b>-12 159</b>		<b>4 993</b>	<b>41,06</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			5 100			5 100	N/S
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			1 594			1 594	N/S
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			1 306	27 125		- 25 819	-95,19
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>1 306</b>	<b>27 125</b>		<b>- 25 819</b>	<b>-95,19</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées			179	193		- 14	-7,25
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement							
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>179</b>	<b>193</b>		<b>- 14</b>	<b>-7,25</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>1 127</b>	<b>26 933</b>		<b>- 25 806</b>	<b>-95,82</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-2 533</b>	<b>14 773</b>		<b>- 17 306</b>	<b>117,15</b>

Voir l'attestation de l'expert-comptable

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Page 12

### Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 588	1 798	- 210	-11,68
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 179	10 179		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>11 767</b>	<b>11 977</b>	<b>- 210</b>	<b>-1,75</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 197	3 837	- 1 640	-42,74
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>2 197</b>	<b>3 837</b>	<b>- 1 640</b>	<b>-42,74</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>9 570</b>	<b>8 140</b>	<b>1 430</b>	<b>17,57</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		-5 134	5 134	-100
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>3 096 632</b>	<b>2 912 733</b>	<b>183 899</b>	<b>6,31</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>3 089 594</b>	<b>2 884 686</b>	<b>204 908</b>	<b>7,10</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>7 037</b>	<b>28 047</b>	<b>- 21 010</b>	<b>-74,91</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

## Annexes Aux Comptes Annuels

POP ' ART ASSOCIATION

### ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 17/04/2019

#### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 251 571,78 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 037,22 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/03/2019.

#### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

POP' ART ASSOCIATION

PLACE DU 1ER MAI 63000 CLERMONT-FERRAND

17/04/2019

POP' ART ASSOCIATION

## ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 17/04/2019

### 2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### 2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 45 614 euros.

#### 2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La valeur actuelle probable des indemnités de fin de retraite a été évaluée à 79 200 euros au 31/12/2018, calcul effectué d'après la table de mortalité réglementaire TV88/90.

## POP ' ART ASSOCIATION

## ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 17/04/2019

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 297 280 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	46 204		9 243	36 962
Immobilisations corporelles	197 540	67 984	36 850	228 674
Immobilisations financières	33 141		1 500	31 641
<b>TOTAL</b>	<b>276 889</b>	<b>67 984</b>	<b>47 593</b>	<b>297 280</b>

## 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 187 309 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	46 204		9 243	36 962
Immobilisations corporelles	147 475	39 721	36 850	150 347
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>193 680</b>	<b>39 721</b>	<b>46 093</b>	<b>187 309</b>

## 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	36 962	36 962	0	de 1 à 5 ans
Inst.agenc./constr.s/sol d'autrui	23 158	4 874	18 285	de 2 à 3 ans
Materiel	15 244	14 137	1 107	de 1 à 5 ans
Install gene agenc amenag div	23 970	19 876	4 094	de 3 à 10 ans
Materiel de transport	9 023	9 023	0	5 ans
Materiel de bureau et informatiqu	49 342	27 907	21 355	de 1 à 5 ans
Mobilier	41 972	30 110	11 862	de 2 à 7 ans
Oeuvre d'art	2 300	0	2 300	Non amortiss.
Materiel scenique son et éclairag	36 784	25 501	11 283	de 2 à 5 ans
Immobilisations grevees de droits	26 880	18 838	8 042	de 3 à 6 ans
<b>TOTAL</b>	<b>265 636</b>	<b>187 309</b>	<b>78 327</b>	

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**

**3.2 - Etat des créances = 563 226 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 087		5 087
Actif circulant & charges d'avance	558 139	558 139	
<b>TOTAL</b>	<b>563 226</b>	<b>558 139</b>	<b>5 087</b>

**3.3 - Provisions pour dépréciation = E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	3 760			3 760	
Comptes financiers					
<b>Total</b>	<b>3 760</b>			<b>3 760</b>	

**3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 92 869 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	17 190
Autres créances	75 679
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>92 869</b>

**3.5 - Charges constatées d'avance = 114 627 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**POP' ART ASSOCIATION**

**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 17/04/2019

**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**

**4.1 - Provisions = 79 200 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	77 229	1 971			79 200
<b>TOTAL</b>	<b>77 229</b>	<b>1 971</b>			<b>79 200</b>

**4.2 - Etat des dettes = 773 660 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	76 751	64 117	12 634	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	426 652	426 652		
Dettes fiscales & sociales	264 288	264 288		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	487	487		
Produits constatés d'avance	5 481	5 481		
<b>TOTAL</b>	<b>773 660</b>	<b>761 026</b>	<b>12 634</b>	

**4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 264 702 E**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établi. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	95 287
Dettes fiscales & sociales	169 415
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>264 702</b>

**4.4 - Produits constatés d'avance = 5 481 E**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**4.5 - Informations complémentaires sur le bilan passif**

Le Fonds Associatif est égal à 224 011 euros au 31/12/2018, soit à l'ouverture 195 964 euros augmenté du bénéfice comptable de l'exercice 2017 : 28 046.94 euros conformément à la résolution de l'assemblée générale.